

Bibémi

Echos



N° 001 Juillet - Septembre 2017

Bulletin Trimestriel d'Informations de la Commune de Bibémi, publié avec le concours du PNDP

EDITORIAL



IREMA HAIROU
le maire

Bienvenue au nouveau-né !

« La Commune de Bibémi, durant les mois d'avril, mai et juin 2017, a été très active. L'exécutif communal, très soudé ne s'est pas tourné les pouces durant le trimestre. Il s'est penché sur la résolution des problèmes de la population pour apporter le bien être à celle-ci. Un tour dans la ville et l'on est en plein dans ces chantiers qui nous sont chers.

Nous avons ainsi entrepris de donner un coup de neuf à la voirie, apporter le confort à nos écoliers en dotant certaines écoles de salles de classe et en les équipent, doter la population de l'eau potable par l'installation des robinets à certains points stratégiques de la ville, etc. Des projets que nous mettons en œuvre sans tenir compte de la conjoncture ambiante. Parlant de conjoncture, nous devons vous dire que nous vivons dans notre commune, une chute de nos recettes comparativement à celles de l'année dernière. Une chute des recettes qui s'explique par la dévaluation du Naïra et les frontières qui se resserrent et deviennent de plus en plus inaccessibles pour les vendeurs et acheteurs qui viennent d'autres horizons. Cependant, par la grâce de Dieu et l'abnégation de nos percepteurs, nous sommes parvenus à renflouer les caisses de la commune pour son bien-être. Les conseillers municipaux ne sont pas restés les bras croisés, puisqu'ils ont facilité l'établissement des actes de naissance aux progénitures de Bibémi. Le Journal Bibémi-Echos permettra de maintenir la flamme entre la communauté et moi, de partager ensemble les réalisations de notre commune. Outre l'éditorial par lequel vous entamez votre lecture, tout le loisir vous sera de parcourir d'autres rubriques telles que : Actualité communale ; Investissements ; Focus ; pages pratiques ; Annonces.

INVESTISSEMENTS

p 2

La Commune de Bibémi en chantier

PAGE PRATIQUE

p 4

Peste porcine

Le mal qui étreint Bibémi

Les élevages sont fortement atteints de cette maladie qui décime le cheptel.





Fonctionnement

Le compte administratif de la commune adopté

C'était le mercredi 12 avril 2017, au terme de la session de l'organe délibérant de la commune, présidé par Mamodou Haman, préfet de la Benoué.

826 175 240 francs Cfa, c'est à cette somme que s'élève le compte administratif de la commune de Bibémi, dans l'Arrondissement de la Bénoué, pour l'exercice 2016. C'est au terme de la session de l'organe délibérant de la commune, présidé par Mamoudou Haman, préfet de la Bénoué, tenue le mercredi 12 avril 2017, dans la salle des actes de ladite commune. Du rapport de la gestion de la commune présenté à cette occasion, il ressort que les

recettes recouvrées s'élèvent à 826 175 240 F CFA. Cependant, comparé à celle de 2015 qui s'élève à 1 397 446 715 F CFA, il est aisé de constater qu'il y a une chute au niveau des recettes de fonctionnement ou d'investissement.

Une somme importante de 94 709 888 F CFA reste non recouvrée pour ce qui concerne les CAC. Les taxes communales ont également connu une baisse. La dotation générale de la décentralisation

n'est pas recouvrée, soit une somme de 35 000 000 F CFA. Les services affermés ou concédés n'ont fourni aucune recette. En ce qui concerne les fonds de réserve, 331 400 000 sont irrécouvrables. Tous ces points expliquent aisément la chute des recettes par rapport à l'exercice 2015. On y adjoint au final, les quotas non atteints par les percepteurs des marchés de la Commune.

Consommation

Les prix des céréales en hausse sur les marchés de l'Arrondissement

Sur les tous les marchés périodiques de Bibémi, le maïs, le mil et le sorgho ont connu une hausse de prix. On note que le sac de maïs coûte à cette date 19 500 francs Cfa. Pareil pour les denrées comme le mil et le sorgho. Trouver les céréales dans les marchés de

l'arrondissement à un prix abordable est un chemin de croix. Pourtant, de tous les recoupements, il n'y a pas de problème de production cette année. Les agriculteurs n'ayant rencontré aucun problème jusqu'au moment des récoltes. Tout laisse penser que les stocks de céréales

sont volontairement bloqués à des fins inavouées. Tous les espoirs restent sur les autorités de la place qui, préoccupées par cette situation, gardent un regard continu sur les sorties de ces denrées. Ce qui pourrait aboutir à un dénouement pouvant rassurer les consommateurs.



INVESTISSEMENTS

La Commune de Bibémi en chantier

La ville de Bibémi est en en chantier depuis quelques mois déjà. L'exécutif communal y a entrepris de grands travaux de voirie, de construction et d'équipement des salles de classe. A ce jour, l'activité de la mairie est visible sur voirie de Dérentchent-Mandjola, où les travaux sont rendus à la phase de reprofilage de la route. De même, quelques écoles sont en construction dans les quartiers de la ville. Au terme de leur construction, elles seront équipées de tables bancs. L'exécutif communal a également fait

de l'approvisionnement en eau, sa priorité de l'heure. Des robinets sont installés dans certains points de la ville, pour ravitailler la population.

Le clou de cet investissement est consacré à l'hébergement municipal à travers le campement municipal, déjà en fonctionnement. C'est un joyau qui fait le bonheur du visiteur qui peut y séjourner à son aise, à coût abordable. Ville accueillante, le maire a décidé de rendre les séjours de tout visiteur en transit à Bibémi agréable.

Carte Nationale d'Identité, une pièce difficile à s'en procurer

A Bibémi, l'obtention de la carte nationale d'identité est un processus truffé d'embûches. Outre les délais longs pour l'aboutissement du processus, le coût onéreux de celle-ci donnent du tourment aux demandeurs. Mais avec l'appui de la Sous-préfecture et de la Commune, plusieurs citoyens de Bibémi

se procurent cette pièce incontournable et obligatoire pour tous les déplacements dans la ville et hors de la ville.

La commune se plaint de la manière dont les attestations d'état civil sont délivrées aux demandeurs. Pour se procurer une CNI, il faut donc déboursier une somme approximative à 10 000 F CFA.

Télécentre Communautaire Polyvalent

Décrépitude au menu

L'infrastructure créée par le ministère des Postes et Télécommunications, livré flam-bant neuf dans un bâtiment moderne, est aujourd'hui l'ombre d'elle-même, dans un délabrement total.

Créé par le Ministère des Postes et Télécommunications et appuyé par des partenaires parmi lesquels CAMTEL, le TCP de Bibémi était un joyau architectural à sa livraison il y a plus de dix ans. Le télécentre communautaire de Bibémi abrite une radio qui permet aux populations de suivre avec aisance et régularité les journaux par relais et des émissions interactives. En plus de la radio, la structure offre les services internet, un secrétariat bureautique, un espace visionnage de programme. Alimenté par un système d'énergie solaire installé à l'arrière du bâtiment, l'infrastructure est venue satisfaire un besoin crucial, celui d'ouvrir la localité à l'extérieur. Il a brisé la fracture numérique qui a tant causé un sérieux handicap à la population en général et à la jeunesse en particulier.

Tant, il est connu de tous que, les jeunes sont portés vers les innovations, et surtout celles qui concernent les nouvelles technologies de l'information et de la communication. A son ouverture, le Télécentre communautaire avait connu une forte sollicitation des usagers de tout genre.

A ce jour, l'infrastructure est dans un état de délabrement avancé. Murs défraîchis, machines en pannes, connexion internet instable, personnel absent. Les jeunes ne savent pas à quel saint se vouer pour satisfaire leurs désirs de distraction. Son attractivité de départ est fortement en baisse. L'état dans lequel cette structure se trouve aujourd'hui laisse penser à un délaissement tant des autorités qui l'ont institué que des populations bénéficiaires.



1- Le Maire de la Commune de Bibémi informe les populations de sa circonscription communale qu'il organise à l'intention des jeunes scolaires ou des chercheurs d'emploi, une session de formation en informatique qui se déroulera du 30 juillet au 25 août 2017. Les candidats à cette session de formation devront être titulaire d'un BEPC ou du CAP, du Probatoire ou Baccalauréat; être âgé d'au plus 35 ans. Les dossiers de candidature qui seront reçus à la Mairie de Bibémi jusqu'au 27 juillet à 12h comporteront les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- Une photocopie d'acte de naissance ;

- Une photocopie du diplôme concerné. Les 30 candidats qui seront retenus sur la base d'une étude de dossiers bénéficieront de la formation en bureautique (word-excel 2007-2017 et navigation internet).

Les attestations de formation seront délivrées à chaque candidat après une évaluation de connaissances.

2- Dans le cadre du programme « emploi des jeunes », le Maire de la Commune de Bibémi informe les populations de sa circonscription communale qu'il organise à l'intention des élèves des classes de 3ème, 1ère et Tle un stage de vacances

qui se déroulera du 14 au 28 août 2017.

Les dossiers de candidature qui seront reçus au Secrétariat Général de la Commune de Bibémi jusqu'au 31 juillet 2017 comporteront les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- Une photocopie du bulletin de notes du troisième trimestre de l'année scolaire 2016-2017 ;
- Une photocopie de la carte d'identité scolaire.

Bibémi, commune du Cameroun située dans la région du Nord.

Département : Bénoué

Superficie : 2 535 km²

Population : 133 191 hab. (2005)

Peste porcine

Le mal qui étreint Bibémi

Les élevages sont fortement atteints de cette maladie qui déciment le cheptel.

Depuis quelques temps, les éleveurs de porcs de Bibémi enregistrent des pertes énormes de leur cheptel. Les porcs sont atteints d'une épidémie de peste qui les déciment. Et pour éviter une large propagation du danger, les autorités de la ville ont entrepris de détruire les bêtes affectées, ou celles potentiellement exposées à la maladie. Dans la population, l'inquiétude s'est installée. Un éleveur inquiet indique: « j'ai mis tous mes moyens pour élever des porcs, aujourd'hui on les détruit. Cela m'a laissé dans le désarroi alors que je comptais sur cette activité pour envoyer mes enfants à l'école et assurer la santé de ma famille ». Les autorités doivent se pencher sur ce problème, essayer de trouver soit un vaccin ou un sérum pour lutter contre la peste qui fait perdre des richesses à certains paysans du secteur.

La peste porcine classique est une maladie virale contagieuse qui touche les suidés (dont le porc domestique et le sanglier) qui en seraient le seul « réservoir sauvage ». Faute de traitement efficace connu, les porcs et autres suidés malades

doivent être abattus, enterrés ou incinérés dans les conditions sanitaires appropriées et dans le respect de la réglementation locale et internationales. La gravité et la contagiosité du virus rend nécessaire l'identification de la zone infectée, l'élimination des animaux touchés, la désinfection complète du site et le contrôle des déplacements des suidés et matières à risque.

Le responsable de la « peste porcine classique » est un virus de la famille des Flaviviridés, du genre Pestivirus (même genre que le virus responsable de l'hépatite C).

Aire de répartition : ce virus est présent dans l'essentiel de l'Asie, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud ainsi que dans certaines parties de l'Europe et de l'Afrique. De nombreux pays sont considérés comme indemnes.

Résistance/sensibilité : Ce virus résiste au froid et à la congélation, et à certains traitements de la viande (conservateurs, fumage) ainsi (partiellement) qu'à une chaleur modérée (jusqu'à 56°C) et donc dans une viande mal cuite.

Prévention en amont

Elle passe par la surveillance éco-épidémiologique et sérologique du virus, et donc par la veille sanitaire, la traçabilité totale des animaux élevés et tués à la chasse, le contrôle des truies et verrats réservés à la reproduction. Elle dépend de la réactivité de la communication entre autorités vétérinaires, vétérinaires, praticiens et éleveurs, la déclaration (obligatoire) des maladies, le contrôle des équarrissages, des importations/exportations de suidés vivants et de leur viande (dont de porc fraîche et traitée pour conservation).

L'OIE recommande la quarantaine systématique des suidés avant intégration à une troupe, ainsi que l'hy-

giène des lieux d'élevage, la stérilisation efficace des déchets alimentaires distribués aux porcs ou l'interdiction de cette pratique.

Mesures prophylactiques

- Abattage des suidés touchés dans les élevages, avec élimination correcte des carcasses, litières, etc.

- Identification de la zone infectée, désinfection complète et contrôle du déplacement des suidés à risque

- Recherche épidémiologique rétrospective et prospective approfondie (□ remontée aux sources en amont et étude des contaminations possibles en aval

- Surveillance de la zone infectée et de la région environnante



Un numéro vert 8567

pour toutes vos doléances



Renseignez-vous à la bonne source

- Si vous faites face à une difficulté dans le cadre de nos activités ;
- Si vous constatez une irrégularité dans la réalisation d'un microprojet ;
- Si vous souhaitez vous renseigner sur nos missions et réalisations.

CNC, Nouvelle Route Bastos, face PNUD

BP: 660 Yaoundé-Cameroun • Tél. +237 222 213 664 • Fax: +237 222 213 663 - Email: pndp@pndp.org • Site web : www.pndp.org

